

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le quatorze mars

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle du conseil de la CdC de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 1^{er} mars 2016

Etaient Présents : Mmes GUILLEN – MONSEIGNE – de ROFFIGNAC – MM. BELOT – CORSAN – FEDIEU – GIRARD – LORIAUD – PLISSON – QUESSON.

Délibération N°2016-01-004: Budget principal 2015, budget annexe Gestion de l'Eau 2015 et budget annexe Cordouan 2015 - Arrêt des comptes de Gestion du receveur

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Président du Syndicat Mixte s'étant assuré que M. le Comptable assignataire a effectué l'ensemble des opérations réelles et d'ordre qui lui ont été prescrites ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées pour l'exercice 2015 ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article 1. de déclarer que les comptes de gestion du budget principal, du budget annexe Cordouan et du budget annexe Gestion de l'Eau dressés par Monsieur le comptable assignataire pour l'exercice 2015 n'appellent ni observations ni réserves de sa part ;

Article 2. d'approuver, de ce fait, les comptes de gestion du budget principal 2015, du budget annexe Cordouan 2015 et du budget annexe Gestion de l'Eau 2015.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 14 mars 2016

Le Président


Jacky QUESSON
Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

25 MARS 2016

Bureau du Courrier